

PCAE 2019 : CALENDRIER, RAPPEL ET NOUVEAUTES

Les modalités de financement (bénéficiaires, taux, plafond d'aide, investissements éligibles) sont précisées dans le règlement à télécharger sur le site de la DRAAF Pays de la Loire.

Le lien :

<http://www.europe.paysdelaloire.fr/beneficiaire-de-fonds-europeens/repondre-a-un-appel-a-projet/tous-les-appels-a-projets-temporaires/>

Tout engagement de la part du demandeur en faveur de l'exécution des travaux (y compris acquisition de matériel) présentés dans le dossier de demande d'aide (signature de devis pour accord, bon de commande, versement d'acompte, facturation...) établi antérieurement à la date de début d'éligibilité des dépenses entraîne l'inéligibilité des dépenses correspondantes.

PCAE Végétal :



Le 1^{er} appel à projet 2019 est ouvert depuis le 05/12/2018 jusqu'au 01/03/2019.

Les dates prévisionnelles du 2^{ème} appel à projet sont du 12/07/2019 au 13/09/2019.



PCAE Animal :



Le 1^{er} appel à projet est ouvert depuis le 07/01/2019 jusqu'au 08/03/2019.

Les dates prévisionnelles du 2^{ème} appel à projet sont du 03/06/2019 au 30/08/2019.

SPECIFICITE PAR FILIERE

Bovins Lait

- .. + Investissements éligibles : pré-refroidisseur et réseau, récupérateur de chaleur
- .. Obligation d'équipements de contention et embarquement au terme de l'investissement

Bovins viande

- ◆ Obligation d'équipements de contention et embarquement au terme de l'investissement

Caprins

- .. + Investissements éligibles : clôtures (sous conditions), pré-refroidisseur et réseau, récupérateur de chaleur
- ◆ Mini 150 chèvres au terme de l'investissement (ou 60 si production fermière)

Ovins

- ◆ + Investissements éligibles : cases d'agnelage, lampes chauffantes, radians nouvelle génération, pédiluve, appareil de lecture électronique fixe, bac d'équarrissage, clôtures (sous conditions : grillage à mouton et barbelés (hors clôtures mobiles et filets), éligibles uniquement pour JA et NI, pose non éligible)
- ◆ Mini 50 brebis au terme de l'investissement

Veaux Boucherie

- .. + Investissements éligibles : brumisateurs, chauffage solaire, chauffage gaz à condensation, préparateur d'aliment dont pompe à chaleur pour production d'eau chaude

Equins

- ◆ seuls les chevaux d'élevage sont pris en compte. L'activité élevage doit représenter plus de la 1/2 du chiffre d'affaires, et le nombre de poulinières doit être >10

IMPORTANT : La transparence GAEC n'est plus reconnue en volailles mais restent applicable uniquement en lapins

Un **diagnostic global d'exploitation** (type DIATERRE ou jediagnosticmaferme) peut être réalisé pour apporter des points complémentaires. **Il n'est plus obligatoire.**

Il n'est pas possible de déposer un PCAE Rénovation avicole, après avoir déposé un dossier **AAP Rénovation Volailles de chair standard** en octobre 2018.

Si un/des JA avec DJA est/sont dans le GAEC, la majoration de son taux s'appliquera au prorata des parts sociales détenues au moment de la demande. (Transparence GAEC dans la limite de 4 associés)